

Si tels étaient, à l'endroit des combats singuliers, l'opinion du roi et si ardent son désir d'extirper cette plaie de ses États, il est bien évident que Molière, attaquant de front sur la scène le même ennemi, était assuré de la protection du monarque. Cet appui ne lui avait pas fait défaut quand il osa jouer les marquis, les quatre premiers médecins de la cour, bien reconnaissables sous les noms grecs dont Boileau aida Molière à les affubler, les précieuses et les plus redoutables de tous, les faux dévots. Bien loin de défendre les personnes de son entourage contre les traits de la comédie, plus d'une fois Louis XIV en avait signalé quelqu'une au poète : témoin M. de Soyecourt<sup>1</sup>, grand veneur, et la scène du chasseur dans *les Fâcheux*. Du côté du maître, Molière était donc parfaitement en repos : ce qu'il disait contre le duel ne lui pouvait être qu'infiniment agréable. Il n'avait rien non plus à redouter des nobles ou de ceux qu'auraient froissés ses attaques : outre qu'on n'osait guère toucher à un homme que le roi honorait de sa faveur toute particulière et qu'il daignait un jour admettre à sa table, tous les grands seigneurs auraient pris son parti. La distinction de son caractère, ses qualités d'homme du monde, son crédit et l'estime générale dont il jouissait lui avaient assuré une position toute spéciale. Et c'est à lui principalement que peut s'appliquer cette phrase de Chapuzeau, l'auteur du *Théâtre François* : « Le grand et facile accès que les comédiens ont auprès du roy et des princes et de tous les grands seigneurs, qui leur font caresse, doivent fort les consoler de se voir moins bien dans les esprits de certaines gens qui, au fond, ne connaissent ni la comédie ni les comédiens. »

Au surplus, les violences n'étaient guère à la mode sous un prince ami de la régularité, et, comme dit Molière lui-même dans son *Tartufe* :

Nous vivons sous un règne et sommes dans un temps  
Où par la violence on fait mal ses affaires.

On le voit : rien ne mettait les duellistes à l'abri des flèches malignes que la Muse comique pouvait leur décocher.

<sup>1</sup> « La scène de la chasse ne se trouvait pas dans la pièce à la première représentation ; mais Louis XIV montrant du doigt à Molière M. de Soyecourt, grand veneur, lui dit : « Voilà un original que vous n'avez pas encore copié. » Le lendemain, la scène du chasseur était faite et exécutée. » (Sainte-Beuve.)